

## Bouger autrement avec la Région Nord-Pas de Calais

Dans le cadre de la **semaine Européenne de la mobilité**, la Région Nord-Pas de Calais participe « au village de la mobilité » le **mercredi 21 septembre** durant la **Journée du Transport Public**. Avec le TER, la Région permet aux habitants de se déplacer rapidement et facilement dans les meilleures conditions possibles vers le travail, les études et les loisirs.

### La carte « Pass Pass » pour faciliter les déplacements

Des **animations et des quizz** seront proposés aux participants pour découvrir les actions régionales en faveur des transports. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais présentera également la **nouvelle carte « Pass Pass »**, le nouveau support unique pour se déplacer en Nord-Pas de Calais. Les Autorités Organisatrices de Transport (AOT) ont collaboré à la mise en œuvre de l'intermodalité dans le cadre du SMIRT. Les habitants du Nord-Pas de Calais qui utilisent plusieurs modes de transports n'auront besoin à terme que de la seule carte « Pass Pass ». Elle permettra de passer facilement du TER aux bus ou au métro. Dès maintenant les nouvelles cartes et les renouvellements des Pass régionaux Fidéli'TER et TER'Etude se font avec la carte Pass Pass.

### Développer le TER et favoriser l'intermodalité...

**Autorité organisatrice de Transports de voyageurs, le Conseil régional**

**Nord-Pas de Calais** est en charge de **développer le TER** pour permettre aux habitants de se déplacer rapidement et facilement vers le travail, les études ou les loisirs, tout en **préservant l'environnement**. Depuis 1978, l'investissement de la Région en faveur du TER marque la volonté d'offrir aux voyageurs toujours **plus de confort**. Le Conseil régional investit massivement chaque année dans le cadre du **développement durable** et multiplie les projets de « **transports propres** » dans l'aménagement du territoire régional.

La Région finance également les **travaux d'infrastructure** et investit pour la **rénovation et l'aménagement des gares**. Ces rénovations visent notamment une simplification des déplacements des usagers en aménageant **des pôles d'échange**. L'objectif est d'optimiser les parcours en **favorisant l'intermodalité** par la convergence des transports collectifs et individuels vers les gares.

### ... et développer l'utilisation « Train + Vélo » au quotidien

Pour **préservant l'environnement et simplifier les déplacements** toute l'année, le Conseil régional Nord-Pas de Calais propose aux usagers du TER d'utiliser deux modes de transport peu polluant, le train et le vélo.

**En 2011, près de 40 gares proposent des stationnements sécurisés pour vélos**. Le souhait de la Région est de permettre aux abonnés de laisser gratuitement leur vélo dans un local fermé s'ouvrant avec un badge personnalisé<sup>1</sup> pour voyager en toute tranquillité et retrouver son vélo après un voyage en train.

Les cyclistes souhaitant utiliser leur vélo après leur voyage en train peuvent l'accrocher dans la plupart des TER Nord-Pas de Calais. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais finance la **mise en place d'accroches spécifiques vélos** en les installant dans les nouveaux trains ou lors des rénovations. **Actuellement, 117 TER sont équipés de ces accroches soit 70% du parc régional**. Ce service gratuit et sans réservation est possible dans la limite des places disponibles.



<sup>1</sup> Les abonnés peuvent obtenir un badge en se présentant dans les gares disposant de ces abris vélo

Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecalais.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 03 - [celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 82 -

[antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 12 -

[www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)